NATIONS UNIES **S**

Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/957
16 novembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 9 NOVEMBRE 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 31 mai 1995 (S/1995/440), dans laquelle le Président du Conseil de sécurité a notamment indiqué que les membres du Conseil se félicitaient du récent accroissement des effectifs mis au service des comités des sanctions et attendaient avec intérêt de recevoir, en temps utile, un rapport permettant de savoir si cet accroissement avait permis de réduire les retards en ce qui concerne le traitement des demandes adressées à ces comités.

Suite aux informations déjà communiquées au Conseil sur les progrès réalisés, j'ai le plaisir de vous faire savoir que les retards accumulés ont maintenant été éliminés. Des fonctionnaires ont été réaffectés et j'ai entrepris un processus de simplification des méthodes de travail du secrétariat des comités des sanctions. Des efforts sont en cours pour assurer que les demandes présentées pour des raisons humanitaires soient traitées encore plus vite, ce qui permettrait d'acheminer les fournitures sans délai aux populations civiles dans le besoin.

Malgré la crise financière actuelle de l'Organisation, je demeurerai saisi de la question, de manière à ce que le Secrétariat soit encore mieux en mesure de répondre aux besoins des États Membres dans ce domaine.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI

95-35851 (F) 161195 161195